



Mairie
32 allée de la Bèjadière
Le Bourg
63520 Saint-Jean-des-Ollières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 mars 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération 06 2026	Approbation du Compte Financier Unique de la Commune 2025	Approuvée à 7 voix pour (Mme le Maire n'a pas pris part au vote)
Délibération 07 2026	Commune : Affectation du résultat 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération 08 2026	Eglise : devis de travaux complémentaires	Approuvée à 7 voix pour et 1 abstention (S. Pointud)
Délibération 09 2026	Restitution d'un véhicule communal et conclusion d'un nouveau contrat de location longue durée	Approuvée à l'unanimité

A Saint Jean des Ollières, le 9 mars 2026.

Karine JONCOUX, Maire

